



Attestation

**AFNOR Certification atteste avoir évalué
la démarche Achats responsables, en cohérence avec l'ISO 26000, au sein de :**

CAHPP

Centrale d'Achats de l'Hospitalisation Privée et Publique

20/22 rue Richer - 75009 Paris

selon le modèle

AFAQ Focus RSE Achats Responsables

La présente attestation a été délivrée dans les conditions d'application fixées par AFNOR Certification.

Le niveau obtenu lors de cette évaluation correspond au niveau : **Progression.**

Niveau Initial : de 0 à 300 points - Progression : de 301 à 500 - Confirmé : de 501 à 700 - Exemplaire : de 701 à 1000

Un rapport d'évaluation a été établi, reprenant la synthèse et les résultats de cette évaluation.

Cette attestation a été délivrée en :

Novembre 2014

Cette attestation est valable jusqu'en :

Novembre 2017

sous réserve de la réalisation d'une évaluation de suivi au bout de 18 mois.

F. LEBEUGLE

Directeur Général d'AFNOR Certification

LA CENTRALE D'ACHATS DE L'HOSPITALISATION PRIVEE ET PUBLIQUE (DIT L'ENTREPRISE), TITULAIRE DE LA PRESENTE ATTESTATION A DEMANDE A AFNOR CERTIFICATION DE PROCEDER A L'EVALUATION DE SES ACTIVITES, SELON LE MODELE AFAQ FOCUS RSE ACHATS RESPONSABLES. AU TERME DE SON EVALUATION INDIQUEE CI-DESSUS, AFNOR CERTIFICATION A DELIVRE A L'ENTREPRISE LA PRESENTE, ATTESTANT QUE L'ENTREPRISE INTEGRE LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE A HAUTEUR DE 414 POINTS SUR 1000, TELS QU'EXPOSES AU SEIN DU MODELE AFAQ FOCUS RSE ACHATS RESPONSABLES ET CE AUX JOURS DE REALISATION DE L'EVALUATION PAR AFNOR CERTIFICATION. CETTE ATTESTATION NE PORTE QUE SUR LE SITE INDIQUE SUR CELLE-CI, AUX DATES MENTIONNEES AU SEIN DES PRESENTES. LA PRESENTE ATTESTATION QUI EST INCESSIBLE, NE PEUT, EN AUCUNE MANIERE, ETRE MODIFIEE UNILATERALEMENT NI ALTEREE PAR L'ENTREPRISE. L'ENTREPRISE S'ENGAGE A DONNER COMMUNICATION, SOUS LA FORME ET LES MODALITES QU'ELLE SOUHAITE, IMMEDIATEMENT DES RECEPTION DE LA DEMANDE EN CE SENS, A TOUTE PERSONNE QUI EN FAIT LA DEMANDE, DU RAPPORT D'EVALUATION AFNOR CERTIFICATION OU, LE CAS ECHEANT, DE LA TOTALITE DE LA PARTIE CONCERNEE DE CELUI-CI QUI INTEGRE LES RESULTATS DE LA PRESENTE, ET CE SANS ALTERATION NI MODIFICATION DUDIT RAPPORT OU DE LA TOTALITE DE LA PARTIE CONCERNEE DE CELUI-CI. LA DELIVRANCE DE CETTE ATTESTATION ET DES RESULTATS DE CELLE-CI NE VAUT PAS PAR ELLE-MEME NOTIFICATION DE LA CONFORMITE, PASSEE, PRESENTE ET/OU FUTURE AUX EXIGENCES DE LA LEGISLATION ET/OU D'UNE REGLEMENTATION EDCITEE PAR UNE ADMINISTRATION NATIONALE OU INTERNATIONALE, L'EVALUATION AFNOR CERTIFICATION N'AYANT PAS POUR BUT NI NE POSSEDE LES MOYENS DE VERIFIER L'APPLICATION PASSEE, PRESENTE ET/OU FUTURE PAR L'ENTREPRISE DE LA REGLEMENTATION A LAQUELLE CELLE-CI EST SOUMISE. L'ENTREPRISE NE SAURAIT EN AUCUN CAS PRETENDRE QU'ELLE-MEME ET/OU SES PRODUITS/SERVICES ONT ETE, SONT OU SERONT EN CONFORMITE AVEC LA LEGISLATION ET/OU LA REGLEMENTATION PAR LE SIMPLE FAIT QU'ELLE SE SOIT FAIT DELIVRER ET/OU QU'ELLE DISPOSE DE LA PRESENTE ATTESTATION OU DES RESULTATS DE CETTE DERNIERE. AFAQ EST UNE MARQUE DEPOSEE.